COMMUNIQUE DE PRESSE

CHANTIER CHAUSSEE DE LOUVAIN & AVENUE G. BOVESSE

La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) entamera les 2 et 3 mai les travaux visant à créer une bande bus Avenue Bovesse (Jambes) & Chaussée de Louvain (Bouge). Ces travaux visent à améliorer l'offre du TEC sur Namur et à la rendre plus attractive, ce qui est un enjeu majeur vu l'engorgement croissant des voiries principales dans les centres villes.

Vous trouverez ci-dessous les informations utiles sur ces deux chantiers.

AVENUE G. BOVESSE (Jambes)

La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) entamera **ce mercredi 2 mai** des travaux d'aménagement Avenue Bovesse à Jambes (entre la rue des Cotelis Jambois et le rond-point Joséphine Charlotte).pour une durée de 50 jours ouvrables.

Les deux premières phases de ce chantier :

Phase 1 – côté pair : aménagement d'une partie des trottoirs, des zones de stationnement et de l'îlot central.

Phase 2 – côté impair : aménagement du trottoir face au SPW et de l'îlot situé au carrefour avec la rue Burniaux.

Impacts sur la mobilité :

Le sens de circulation de la place de la Wallonie vers le rond-point Joséphine Charlotte sera maintenu durant les 2 premières phases.

La déviation dans le sens du rond-point Joséphine Charlotte vers la place de la Wallonie se fera via les rues Burniaux, Van Opré et des Masuis Jambois.

Le stationnement sera interdit dans les zones occupées de la chaussée mais le parking de la rue de la Croix Rouge sera accessible en tout temps.

Informations

Entreprise en charge des travaux : Jacques Pirlot S.A. 071/39.53.87

Auteur de projet : SRWT : 081/32.28.41.

CHAUSSEE DE LOUVAIN (Bouge)

La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) entamera **ce jeudi 3 mai** les travaux visant à créer une bande bus Chaussée de Louvain (Bouge) dans le sens montant. Ces travaux visent à améliorer l'offre du TEC sur Namur et à la rendre plus attractive, ce qui est un enjeu majeur vu l'engorgement croissant des voiries principales dans les centres villes.

La 1ère phase se déroulera entre l'IATA et la rue de Sardanson pour une durée d'environ deux mois.

La seconde phase des travaux se situera entre la rue Saint-Luc et le carrefour Hébar/Geuvens. Elle se déroulera dans le courant de l'année 2019.

La 1ère phrase du chantier aura les impacts de circulation suivants uniquement entre 9h et 15h30 :

- circulation alternée par des feux de chantier avec minuteur ;
- l'accès à la Chaussée de Louvain venant de la rue du Moulin-à-vent sera fermé sans préjudice d'accès à la pompe Lukoil. Il sera évidemment toujours possible de rejoindre la Chaussée de Louvain depuis le quartier du Moulin-à-vent en empruntant les rues Charles Bouvier (vers l'E411) et Arthur Procès (vers le centre de Namur) ;
- interdiction de tourner à gauche sur la Chaussée de Louvain en venant de la rue de Sardanson. Pour rejoindre le centre de Namur depuis ce quartier, il est conseillé de descendre la rue de Sardanson en direction du boulevard d'Herbatte.

En dehors des heures du chantier, la circulation se fera normalement dans les deux sens de circulation. Le stationnement sera également interdit sur les tronçons concernés en fonction de l'état d'avancement du chantier.

L'accessibilité aux commerces de la Chaussée de Louvain est garantie pendant toute la durée des travaux.

Si vous souhaitez en savoir d'avantage sur le déroulement des travaux, n'hésitez pas à rejoindre notre listing consacré à ce chantier en nous écrivant à pavillon-namur@ville.namur.be.

Informations

Entreprise en charge des travaux : Jacques Pirlot S.A. 071/39.53.87

Auteur de projet : SRWT : 081/32.28.41.